



# MUNICIPALITÉ D'UPTON

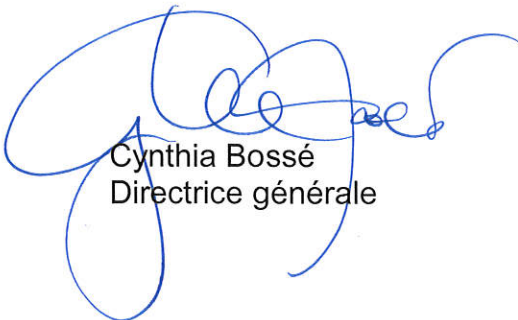
## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-274

#### **AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Le Conseil municipal a adopté à la séance du 1<sup>er</sup> mars 2016, le règlement numéro 2016-274 intitulé « Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 2 339 714\$ pour le projet de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie des rues Brasseur et Monseigneur-Desmarais ».
2. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 26 avril 2016.
3. Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mai de l'an 2016.**



Cynthia Bossé  
Directrice générale